CENVES

Bulletin Municipal 2015

Cenves

Commune Touristique du Haut-Beaujolais

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

2 Que font vos élus ?
4 Budget communal 2015
11 Les Gîtes
12 La CCSB
13 La gestion des déchets
14 CCSB Territoire à Énergie Positive
15 La vie de l'école

ALBUM

19 L'année 2015 en photos

VIE COMMUNALE suite

23 Cenves Village d'accueil
25 Cenves et sa forêt
27 Une mutuelle négociée
28 Le site Internet

VIE ASSOCIATIVE

29 Le Comité des fêtes
30 Cenv'arts, loisirs et culture
33 Le Sou des écoles
34 Le Restaurant scolaire
35 Le club Amitiés d'automne

DIVERS

36 Du côté de chez Dargaud
37 Communiqués de la mairie
39 Calendrier des manifestations

Un bulletin 2015 en couleur

Le conseil municipal a décidé d'éditer ce bulletin en quadrichromie.
Ce changement se fait à budget constant. Le surcoût de la couleur est compensé par une petite réduction du nombre de pages et une diminution du tirage plus ajustée à la distribution effective.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Ambre Thanh Kermarrec
née le 6 février 2015

Emma Justino
née le 8 août 2015

Cassandre Pipier
né le 16 décembre 2015

MARIAGES

Man Tong & Mathieu Benjamin Nicolas Saintes
célébré le 6 juin 2015

Dorothée Éliane Marie Guenot & Pierre Louis Dégrange
célébré le 6 juin 2015

Émilie Rachel Mocellin & Hubert Édouard Marie Rendu
célébré le 3 octobre 2015

DÉCÈS

Lucien François Lacharme le 23 février 2015
Jean-Claude Louis Pascal Pelletier le 4 mars 2015
Roger Louis Lacharme le 17 avril 2015
Henri Maurice Briand le 23 avril 2015
Claudia Ducroux épouse Gobet le 29 juillet 2015
Germaine Thevenet épouse Juillard le 25 novembre 2015

Directeur de publication : Maire de Cenves

Comité de rédaction : Paul des Boscs, Jean Bugnano, Nicole Joseph, Stéphanie Liey, Pierre-Yves Pellé-Boudon, Pierre Tavernier, Édith Tavernier, Philippe Jambon, Sylvie Monnet-Boyat, Murielle Larochette.

Crédit photos : Mairie de Cenves

Réalisation : Lettres & Mots
Christine Doridon
Tél : 06 09 20 22 85
www.lettresetmots.com

Impression numérique : 300 exemplaires
Bureautique 71 Mâcon
Tél : 03 85 39 94 40

LE MOT du Maire

Chères Cenvardes,
chers Cenvards,

Après bientôt deux années au service de la commune, nous arrivons au terme des investissements initiés par nos prédécesseurs : rénovation du système de sécurité incendie et mise aux normes « personnes à mobilité réduite » du grand gîte, réfection et accessibilité d'une salle au-dessus du restaurant chez Dargaud, rénovation de l'espace Madone et construction d'une piste forestière… C'est l'occasion de les remercier à nouveau.

2016 sera surtout une année de définition des prochains investissements de la commune qui vont sûrement se concentrer sur l'assainissement, l'accessibilité de tous les lieux recevant du public, et des travaux d'économie d'énergie, articulés avec la démarche intercommunale de « Territoire à Énergie Positive ».

Dans un contexte de réduction importante des financements de l'État et du Département, et d'augmentation des charges imposées, nous sommes parvenus à préserver l'équilibre financier de la commune tout en maintenant les impôts locaux à leur niveau de 2013. Ceci nous permet de conserver une capacité d'autofinancement indispensable pour investir.

Si des événements tragiques (crise grecque, migrations provoquées par les guerres, attentats...) ont occupé l'espace médiatique, d'autres événements, plus structurants, ont marqué l'année 2015. La poursuite de la réforme territoriale et l'adoption de la loi « Nouvelle organisation des territoires » dont les effets les plus visibles ont été un nouveau département du Rhône séparé de Lyon-Métropole et une nouvelle région « Rhône-Alpes-Auvergne » n'ont pas fini de faire bouger nos collectivités territoriales, puisque les périmètres des intercommunalités vont encore changer dès 2017, puis sans doute encore en 2020. Plus grand, plus gros, plus urbain, c'est mieux… semble être le mode de pensée qui gouverne ceux qui nous gouvernent. On peut le contester, mais il nous faut faire avec. Pour assurer la vie de nos villages, on gagne en tout cas à s'associer pour agir, comme nous le faisons à l'échelon de la Communauté de communes et avec nos communes voisines.

Assurer la vie de notre village, c'est aussi s'impliquer dans les associations, mettre ses enfants à l'école du village, promouvoir la convivialité dans les hameaux, participer aux événements de la commune, respecter les espaces communs et en particulier les espaces de collecte des déchets, accueillir ceux qui viennent s'installer… et, pourquoi pas, réfléchir tous ensemble à ce que nous aimerions et pourrions faire pour l'avenir de notre commune ?

En ce début d'année nouvelle, je remercie chacune et chacun de vous pour sa contribution à la vie de notre commune et je nous souhaite à tous, au nom de toute l'équipe municipale, un très bon Cenves 2016 !

Pierre Tavernier

LA VIE COMMUNALE

Que font vos élus ?

Le Conseil municipal est l'instance délibérante de la commune. C'est lui qui prend toutes les décisions qui orientent la vie communale et qui vote le budget. C'est aussi une instance de réflexion et de travail, en assemblée plénière ou en commission. Et c'est bien sûr une équipe à l'écoute du village dont la diversité nous semble assez bien représentée au Conseil.

Le maire met en œuvre la politique décidée par le Conseil municipal. Il assure l'administration de la commune et pour cela, il coordonne l'action des élus, prépare le travail du Conseil municipal, dirige le personnel communal, ordonne les dépenses et recettes, contracte au nom de la commune... Il représente la commune auprès des autres collectivités locales ou des administrations de l'État. Officier d'état civil et officier de police judiciaire (les adjoints le sont également) sur la commune, il a de nombreuses responsabilités à ce titre également.

La grande majorité de vos élus sont toujours en activité et doivent concilier leur métier avec les activités municipales :

- un conseil municipal d'une durée de deux à trois heures toutes les deux à trois semaines
- des réunions de commissions de la Communauté de communes (cf. bulletin 2014 p.9) ou réunions diverses (Syndicat des eaux, d'électricité, câble, défense, chantiers, école) une à deux fois par mois
- préparer et suivre des dossiers, des chantiers
- assurer les astreintes pour les gîtes communaux
- participer à des travaux d'intérêt collectif (voirie, fleurissement, etc.)

Plusieurs d'entre eux participent aussi à la vie de la commune par le biais des associations locales.

Le Conseil municipal travaille en équipe. En fonction de leurs disponibilités, de leurs goûts, de leurs compétences, de leurs connaissances de Cenves et de ses habitants, les membres du Conseil prennent en charge des aspects particuliers de la vie de la commune.

Danièle MATHIEU	Banques, assurances, revue de contrats, budget, conseil communautaire, archives
Pierre-Yves PELLE-BOUDON	Système de communication, informatique, géothermie, relation Comité des fêtes, CCAS, sentiers de randonnées
Philippe JAMBON	Voirie, hydrologie, électricité, eau
Sylvie BOYAT	École, temps d'activités périscolaires, culture, CCAS, budget
Murielle LAROCHETTE	École, temps d'activités périscolaires, gîtes, cimetière, relation Restaurant scolaire
Stéphanie LIEY	Assainissement, environnement, fleurissement
Didier CHANDAVOINE	Tourisme, relation Cenv'arts, défense, câble, relation « Les enfants de la Mère Boitier », CCAS
Jean BUGNANO	Site web, communication, culture et vie associative
François DESTORS	Architecture, travaux, CCAS
Frédéric DENUELLE	Agriculture, forêt, urbanisme, cimetière, village d'accueil

Le CCAS, est composé du Maire, des élus indiqués ci-dessus, ainsi que d'Annie Denuelle, Claude Devillard, Nicole Joseph et Valérie Rude. Les membres du CCAS assurent une présence vigilante auprès de la population du village et en particulier de nos anciens.

Le personnel communal

Carole Contet et Amanda Maitre (à temps partiel) assurent ensemble le secrétariat de Mairie. Amanda prend en charge plus particulièrement la comptabilité et les finances, et Carole, les questions d'urbanisme. Carole est en outre chargée de la location des gîtes.

André Roger et Amandine Roger (contrat d'avenir) assurent l'entretien des espaces et des bâtiments communaux. Ils ont en charge l'entretien de la voirie communale et rurale, broyage, fossés, désherbage, déneigement…

Danielle Corgier assure l'entretien (propreté et hygiène) des bâtiments communaux (mairie, école, gîtes, W.C. publics, salle d'activités)

Aurélie Guyamier apporte son concours à l'institutrice de l'école maternelle, encadre les déplacements en car et assure les temps périscolaires des petits.

Sylviane Bugnano et Blandine Ferret assurent l'animation des temps d'activités périscolaires pour les enfants du Cycle 3. Sylviane encadre également le repas du restaurant scolaire, repas préparé par Blandine (en tant que salarié du Restaurant scolaire).

BUDGET COMMUNAL

Le budget communal est séparé en deux : le budget de fonctionnement d'un côté et le budget d'investissement de l'autre. Les économies réalisées dans le budget de fonctionnement peuvent être intégrées l'année suivante en tout ou partie dans le budget d'investissement, ce qui permet de réaliser des projets pour la commune. Ainsi, le but, en termes de gestion communale, est de réaliser un excédent de fonctionnement pour investir et financer les gros travaux de rénovation du patrimoine communal.

I- Le budget de fonctionnement

En dépenses, on trouve :

- **les charges à caractère général** dénommées courantes dans les graphiques (eau, combustibles, carburant, fournitures administratives, entretien des bâtiments, entretien des véhicules, assurances, fêtes et cérémonies, services bancaires, etc.)
- **les charges de personnel** de la commune (salaires et charges sociales) concernant les titulaires et non titulaires
- les dotations aux amortissements qui font partie des **opérations d'ordre entre sections** (mouvements entre le budget de fonctionnement et celui d'investissement). Les amortissements correspondent à une estimation de la perte de valeur (usure, vieillissement) du matériel et du patrimoine communal. Les amortissements permettent de financer le renouvellement des matériels et la rénovation du patrimoine. À Cenves, comme dans la plupart des petites communes, il n'y a pas de politique d'amortissement. Nous amortissons seulement les investissements réalisés pour l'assainissement collectif au Bourg. D'où l'absolue nécessité de dégager un excédent de fonctionnement.
- **d'autres charges de gestion** telles que les indemnités des élus, le service incendie, le CCAS et les subventions aux organismes de droit privé (cantine scolaire, Cenv'Art, la coopérative scolaire, les restaurants du cœur, etc.)
- **les charges financières** (intérêts des emprunts) et éventuellement **les charges exceptionnelles**.

En recettes, apparaissent :

- **l'excédent antérieur reporté**. C'est la partie de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente que le conseil municipal a décidé de laisser au budget de fonctionnement pour l'exercice suivant lors du vote du budget
- **les atténuations de charges** (les remboursements sur rémunérations de personnel, les remboursements d'une partie du salaire de l'Atsem de Cenves par la mairie de Serrières par exemple)
- **les produits des services** (les recettes des coupes de bois, le règlement des concessions des cimetières, la vente des livres sur Cenves, la vente d'encarts de publicité apparaissant sur le bulletin, etc.)
- **les impôts et taxes** (taxe habitation, taxe foncière, taxe sur pylônes électriques, etc.)
- **les dotations et participations** (de l'État entre autres)
- les autres produits de gestion (les locations des gîtes, de la salle des fêtes, des appartements, etc.)
- et éventuellement **les produits exceptionnels**.

Le budget de fonctionnement en 2015

Les dépenses 2015

Fonctionnement	Atténuation de produits	3 637
	Autres charges de gestion	37 729,28
	Banques	502
	Charges de personnel	176 570,73
	Charges élus	13 754,09
	Charges financières	14 944,98
	Courantes	95 349,85
	Imprévus fonctionnement	0
	Opérations entre section	7 318
Total dépenses		**349 805,93**

La répartition des dépenses en pourcentage

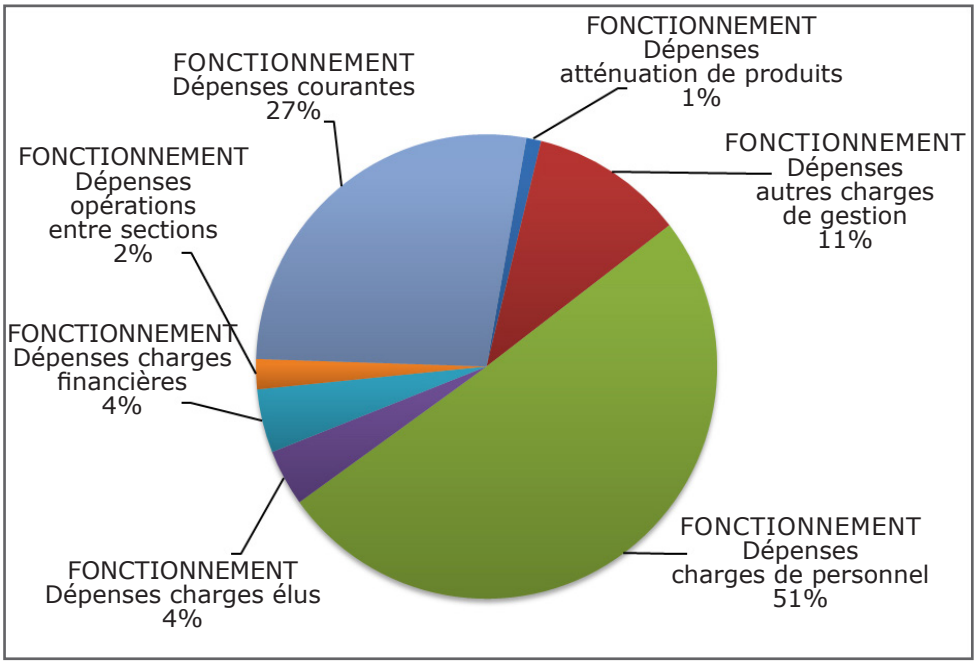

	EN BAISSE	EN HAUSSE
Les charges à caractère général ou courantes	• **Électricité** : -8.60% (grâce à la remise en état de la géothermie pour le chauffage du grand gîte). • **Charges entretien des bâtiments** : -26.15% (en 2014, le frigidaire du restaurant Dargaud avait été changé, des travaux dans le gîte de 40 places réalisés) • **Entretien des voies** : -88.10% (en 2014, des travaux concernant les canalisations avaient été nécessaires) • **Les assurances** : -57% (changement d'assureur avec renégociation des contrats) • **Les honoraires** : -85.74% (en 2014, ils étaient principalement liés à la création du livre sur Cenves. De même pour les frais de publication.	• **Les locations mobilières** : +145.20% (dû entre autres à l'installation du WiFi dans les gîtes) • **Taxe foncière** payée par la commune : +10.85%
Les charges de personnel	• **Personnel non titulaire** : -49.22% (des contrats temporaires en 2014 pour les activités périscolaires et pour aider à la réalisation de murs de soutènement derrière la salle des fêtes.	• **Personnel titulaire** : +7% du fait d'une augmentation temporaire du temps de travail au secrétariat de juin à septembre.
Les charges financières	• **Intérêts des emprunts** : -8.94%	
Les autres charges de gestion courantes	• **Contributions au Syder** : - 36.6% Du fait d'une baisse de 50% de la consommation de l'éclairage public et de la facturation en 2014, de travaux d'aménagement du réseau effectués en 2013) • **Autres dépenses obligatoires** : -89.29% (arrêt de l'intervention des brigades vertes en 2015 du fait du choix d'embaucher un contrat d'avenir)	• **Subventions aux organisations droit privé** : +16.53% (subvention exceptionnelle à la cantine scolaire et hausse de la subvention à la coopérative scolaire)

Les recettes 2015

Fonctionnement	Produits exceptionnels	2 147,15
	Pylones électriques	54 920,00
	Remboursement rémunération personnel	21 500,04
	Report année précédente	0
	Revenus communaux	100 021,93
	Revenus État et Département	124 939,74
	Contributions directes & CCSB	137 866,54
Total recettes		**441 395,4**

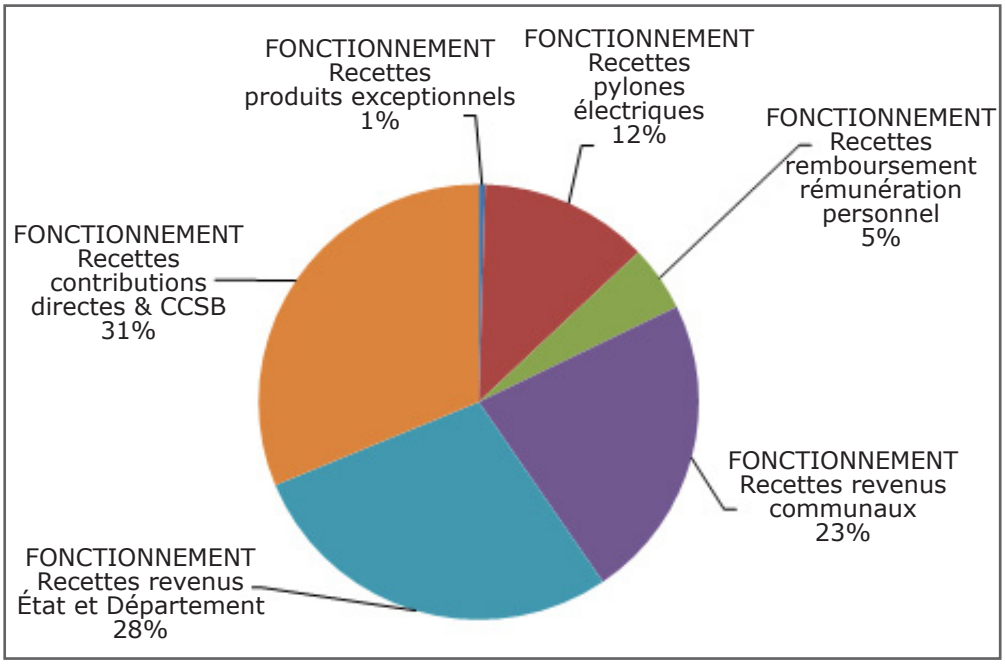

Les dotations de l'État ont baissé de 11 000 € en 2015 et baisseront encore en 2016 d'environ 7 600 €. La dotation du Département au titre de la péréquation sur les droits de mutation a baissé de 9 000 € par rapport à 2014. Malgré ces baisses, nous devons maintenir un excédent de fonctionnement, ce qui nous oblige à réaliser des économies de fonctionnement ou des investissements pour augmenter nos recettes.

Il faut noter que les revenus de la location des gîtes (89 654 €) ont augmenté par rapport à l'an dernier malgré un mois complet de fermeture à l'automne pour travaux.

II-Le budget d'investissement

Les investissements 2015

Les principaux chantiers communaux de 2015 résultent de projets envisagés et initiés par nos prédécesseurs. L'année 2016 sera une année de transition qui sera utilisée par la nouvelle équipe pour réfléchir aux prochains investissements à prévoir sur les années à venir.

Les dépenses d'investissement pour 2015 s'élèvent à 224 409 €

1) Remboursement d'emprunts : 27 752 €

2) Autres agencements : 33 173 € dont 28 098 € de création d'une route forestière et de travaux d'amélioration de la forêt communale et 5 075 € pour l'installation d'un radar pédagogique et de panneaux au bourg. Ces équipements de sécurité ont été financés par un reversement à la commune d'une partie des produits des amendes de police sur le territoire. Ce produit est défini en fonction de la longueur de la voirie.

3) Autres Bâtiments publics : 141 674 € dont :
- 55 467 € pour des travaux d'aménagement d'une salle et d'un bureau au-dessus du restaurant Dargaud et travaux d'accessibilité à cette salle et aux chambres d'hôtel.

- 4 631 € pour des petits travaux à la Salle des fêtes : des conseillers municipaux aidés de bénévoles ont rafraichi la salle des fêtes et achat d'une sonorisation d'extérieur.
- 4 330 € de travaux de couverture de la sacristie de l'Église.
- divers travaux dans les gîtes pour 42 609 € dont 17 057 € pour la rénovation du système de sécurité incendie du gîte et 19 195 € pour la mise aux normes accessibilité du gîte de 40 places.
- Aménagement de l'espace de loisirs de la Madone : 23 878 €
- divers travaux : chaudière mairie, couverture du préau de l'école maternelle, électricité, etc.

4) Matériel roulant pour 11 214 € dont 10 560 € pour un semoir à sel et une lame pour le déneigement.

Ces dépenses sont financées par :

- des subventions : qui peuvent provenir de l'État, du Département, de la Région, de l'Europe. Ces subventions représentent 116 187 € en 2015, mais il y a un décalage entre le moment où les dépenses sont effectuées et le moment où les subventions sont perçues. En 2015 par exemple, 95 884 € reçus correspondent à une subvention accordée pour les travaux de rénovation du restaurant Dargaud.
- les amortissements de l'année
- et enfin par les excédents de fonctionnement.

Élus et volontaires se sont mobilisés pour la réfection de la salle des fêtes et des routes de notre commune.

III- Comparaison des principaux postes sur les 3 années précédentes

- Les revenus communaux
- Les dotations de l'État et du Département sont en diminution
- Les contributions directes et la CCSB augmentent
- Les charges de personnel ont augmenté (cf. explications précédentes)
- Les charges des élus sont restées stables
- Les charges financières et dépenses courantes ont baissé

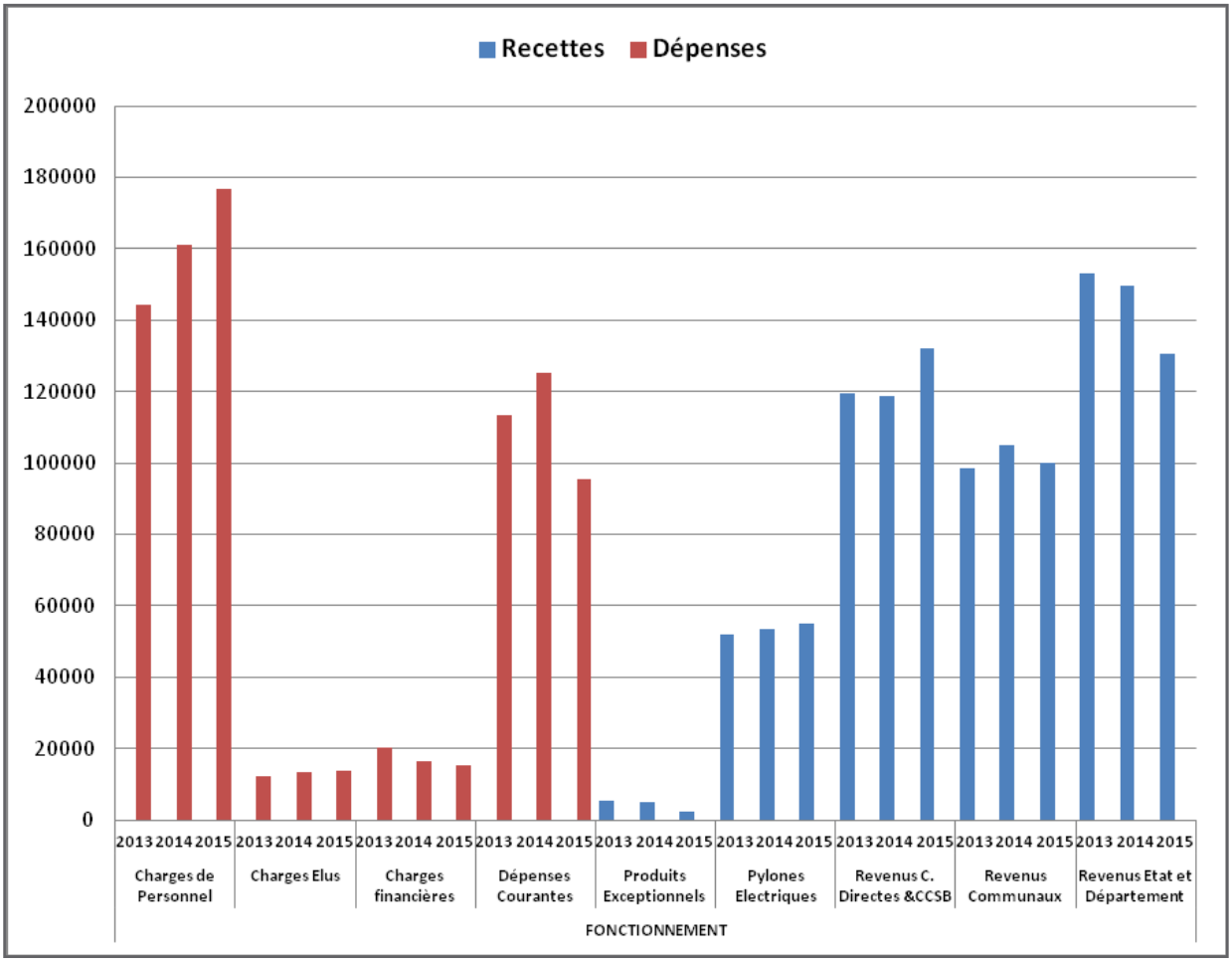

Ce graphique appelle un commentaire pour les colonnes « Revenus des contributions directes & CCSB » et « Revenus État et Département » entre 2013 et 2014, car en changeant de Communauté de communes, nous avons changé de système fiscal. La CCSB a repris à son compte toute la fiscalité sur l'activité professionnelle et une partie des contributions prélevées par le Département. En contrepartie, elle attribue à la commune une « Allocation de compensation ». En outre, elle a attribué en 2014 une dotation de solidarité communautaire à ses communes membres (5 746 € pour Cenves) qui a été renouvelée en 2015. En 2015, la CCSB nous a également attribué une dotation spécifique de 7 396 € pour l'entretien de la voirie.

Du point de vue de la fiscalité directe sur les particuliers (taxe foncière et taxe d'habitation), le Conseil municipal a décidé en 2014 et 2015 de ne pas accroître la pression fiscale par rapport à 2013. Avec une petite variation en 2014 pour des raisons techniques liées au changement de Communauté de communes, vous avez dû retrouver en 2015, à peu de choses près, le même niveau d'imposition qu'en 2013, à moins que la Direction Générale des Finances Publiques n'ait modifié la valeur locative de votre logement.

En terme « d'effort fiscal », notre commune se situe un peu en dessous de la moyenne des communes de la CCSB et en terme de revenu par habitant, un peu au-dessus de la moyenne des communes de la CCSB.

IV - Le maintien de notre excédent de fonctionnement malgré la crise et les baisses de dotations de l'État

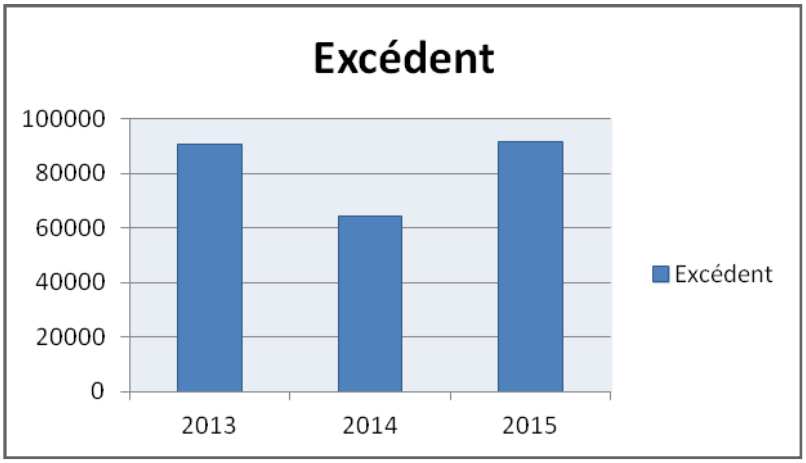

En conclusion, grâce aux efforts de nos prédécesseurs que nous avons prolongés, grâce à la contribution des élus, de l'équipe salariée et de ses habitants, notre commune est en bonne santé financière. Mais nous avons un important patrimoine à entretenir et des investissements obligatoires en perspective : assainissement et accessibilité notamment. Nous ne devons donc pas relâcher cet effort et continuer à gérer notre bien commun « en personnes sages et avisées ».

Sylvie Boyat, Pierre-Yves Pellé-Boudon, Pierre Tavernier.

LES GÎTES

Le grand gîte se fait une beauté !

De nombreux travaux ont été entrepris cette année afin de continuer à recevoir dans les meilleures conditions les groupes arrivant des quatre coins de la France pour faire la fête en famille ou entre amis.

Le gîte « connecté »

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, une étude a été réalisée auprès de différents fournisseurs pour qu'une connexion WiFi soit installée dans les gîtes. Ce projet représentant un coût important, la municipalité a décidé de réaliser ces travaux en plusieurs tranches.

Première étape, le gîte de 44 lits. Depuis le mois d'août, nous offrons aux « locataires » une connexion WiFi. Nous constatons déjà des retours très positifs de ce service et nous espérons ainsi pouvoir développer les locations en semaine notamment auprès d'entreprises qui recherchent un lieu pouvant allier travail et convivialité.

Sécurité incendie

Nous avons également répondu à la demande de la commission de sécurité en procédant au remplacement complet du système de sécurité incendie.

Accessibilité

Nous avons effectué les travaux d'aménagement nécessaires pour mettre l'annexe du grand gîte aux normes d'accessibilité imposées à tous les bâtiments recevant du public. Différents corps de métier sont intervenus : plâtrerie, menuiserie, plomberie, carrelage, électricité avec une bonne coordination puisque tous les travaux de mise en conformité ont été réalisés dans le mois de fermeture que nous avions prévu pour cela.

Vacances

Dans le but de favoriser l'utilisation familiale du grand gîte pendant les vacances estivales, le Conseil municipal a décidé de proposer une formule de location très avantageuse : forfait 8 nuitées du samedi au dimanche à 3 300 €.

Carole Contet

LA CCSB
Communauté de communes Saône-Beaujolais

La voirie communale

Les travaux d'entretien et de rénovation de la voirie communale sont de la compétence de la CCSB qui porte la responsabilité technique et financière de leur réalisation. Mais c'est la commune qui fixe chaque année le programme des travaux dans la limite du montant qui lui est attribué par la CCSB.

La commission voirie, après avoir parcouru l'ensemble de la commune, a identifié les travaux à faire. J'ai ensuite travaillé avec Monsieur Benas, le technicien voirie de la CCSB, pour évaluer le coût de ces différents chantiers, ce qui nous a permis de proposer au Conseil municipal un programme qui tienne compte des besoins et de l'enveloppe disponible. La CCSB s'est chargée ensuite de la mise en œuvre et les travaux ont été réalisés au mois d'avril et mai 2015.

Cette année, nous avons surtout réalisé des travaux discrets, mais indispensables :

- des traversées de chaussées, dont les buses datant des années 50 étaient presque toutes cassées, sous la route
- des renforcements de bords de chaussée fragilisés par des fossés trop profonds
- des remises en forme de goudrons pour éviter le verglas en période de gel.

Ces travaux ont eu lieu dans les secteurs suivants : Les Molliers, Les Luquets, Les Jonnets, Vers-le-Bois, Les Places, Les Roussets, La Grange-Paisseaud et La Grange du Bois.

Nous avons consommé la totalité des 77 726 euros de crédits alloués pour 2015, sans aucun reliquat, puisque c'était notre première année voirie avec la Communauté de commune Saône Beaujolais.

Nous avons également 7 396 euros de crédit pour nos frais de fonctionnement : frais tracteur, déneigement, achat sel et outillage divers. C'est une somme versée directement à la commune par la CCSB, en contrepartie des travaux effectués par le personnel communal pour l'entretien de la voirie.

Prévision de travaux 2016

En 2016, nous allons finir de traiter les priorités définies en 2015 :

- rénover la route du moulin Paisseaud qui est en très mauvais état
- refaire l'enrobé dans le bourg des Molliers (retardé par un bâtiment privé qui risque de s'écrouler sur la chaussée)
- ainsi qu'une canalisation sous la route des Molliers (retardé par une obligation d'une demande de dossier loi sur l'eau).

Ensuite, et sous réserve que l'hiver ne nous crée pas de surprise, nous réaliserons les travaux proposés par la commission voirie : continuer les remises en forme de goudrons pour éviter l'eau sur les chaussées qui crée des trous et verglace en hiver, ainsi que du reprofilage et enduit de chaussée.

Ces travaux auront lieu dans les secteurs des Luquets, des Millards, des Guérins, de Burcerat, de la Barre, du Bourg et de Vieux-Château.

Si dans vos secteurs respectifs, vous repérez un désordre sur la voirie, merci de le signaler à la mairie.

Philippe Jambon
Maire-adjoint délégué à la voirie

LA GESTION DES DÉCHETS

Compostons !

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé de décomposition naturelle. Il s'agit de la transformation en présence d'eau et d'oxygène, de déchets organiques par des micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries, etc.) en un produit comparable à l'humus utile en agriculture et en jardinage : le compost.

Pourquoi composter ?

- **Limiter la production d'ordures ménagères**

Chacun produit en moyenne 50 à 70 kg de déchets de cuisine et 50 à 100 kg de déchets de jardins par an. Ces déchets organiques peuvent être transformés et revalorisés grâce au compostage au lieu d'être incinérés avec les ordures ménagères.
Le compostage permet donc de valoriser vos déchets sur place, sans avoir besoin de les transporter et de les éliminer : l'environnement est ainsi préservé à moindre coût.

- **Produire un amendement organique de qualité pour votre sol**

Le compostage permet de valoriser nos déchets organiques en produisant un engrais naturel à domicile. C'est un moyen simple pour enrichir la terre en humus, ce qui permet d'aérer le sol, retenir l'eau et fixer les éléments nutritifs indispensables à vos plantations.

Stéphanie Liey

Que peut-on composter ?

- Des déchets de cuisine
- Des déchets de jardin
- **Et aussi, mais en quantité limitée** : fumiers d'animaux, cendres de bois froides, copeaux et sciures non traités, serviettes en papier et essuie-tout, paille et foin, papiers et cartons non imprimés, cheveux, poils, plumes (bons fournisseurs d'azote).

Les déchets à ne pas mettre dans son composteur : Os, matières grasses, viande, plantes malades, gros branchages, végétaux traités, médicaments, déchets toxiques, litières, sacs aspirateurs...

Retrouvez tous les détails sur www.cenves.org

Pour acquérir votre composteur, il suffit de contacter la CCSB : Service Gestion des déchets
107, Rue de la République 69220 BELLEVILLE
Tél. : 04 74 66 35 98
dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr

Mot du maire

Tout au long de l'année, nous découvrons dans ou à côté des containeurs sur les points de collecte des choses qui n'ont rien à y faire : cartons, déchets électriques et électroniques, déchets agricoles, encombrants divers. Et je ne parle pas des décharges sauvages que l'on découvre de temps en temps dans les bois de notre joli village, ni du contenu de certains containeurs absolument repoussant. Je trouve cela révoltant : manque de respect pour les personnes qui collectent, manque de respect pour le personnel communal qui doit nettoyer ces endroits, manque de respect pour notre environnement et à travers lui pour tous ceux qui habitent et fréquentent notre village !
Nous devons tous nous mobiliser pour que cela cesse. Si vous éprouvez des difficultés, pour une raison ou pour une autre, à vous rendre en déchetterie, faites-le savoir à la mairie et nous chercherons ensemble des solutions. Si vous assistez à des actes d'incivisme, indignez-vous devant ceux qui les commettent !

La CCSB engagée dans la démarche « Territoire à Énergie Positive »

La Communauté de communes Saône-Beaujolais et ses communes membres sont depuis plusieurs années engagées dans des actions en faveur de l'environnement. En 2015, cet engagement a été reconnu et la collectivité est lauréate des appels à projets suivants :
- « **Territoire à Énergie POSitive (TEPOS)** » porté par l'ADEME et la Région Rhône-Alpes
- « **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)** » lancé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Les deux démarches ont un même but : tendre vers un territoire autonome en énergie. Pour l'atteindre, trois axes de travail sont incontournables :
- diminuer les consommations d'énergie
- se réapproprier la gestion de l'énergie à l'échelle locale
- développer les énergies renouvelables.

Ces labellisations régionales et nationales prouvent l'engagement du territoire dans une démarche exemplaire. Les financements qui accompagnent ces labellisations ont déjà permis d'engager des actions et de créer un poste pour les mettre en œuvre à l'échelle du territoire.

Répartition des pertes thermiques :

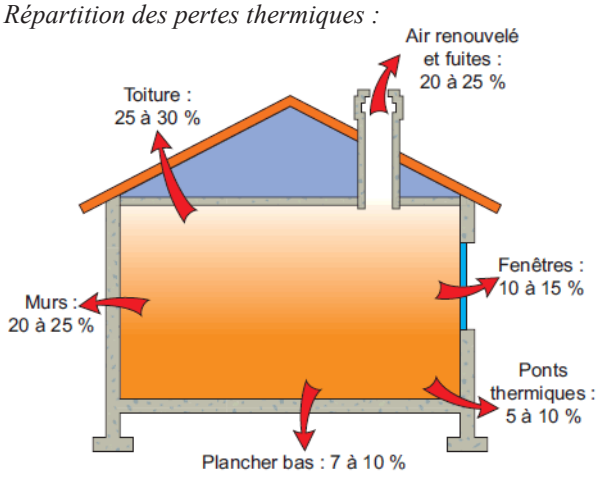

La rénovation énergétique performante des bâtiments

- Réalisation d'audits énergétiques sur l'ensemble des bâtiments communaux et intercommunaux de la CCSB.
- Accompagnement technique à la rénovation performante des bâtiments.
- Création d'un fonds de concours à la rénovation des bâtiments publics.

La biodiversité et la gestion durable des espaces verts

- Accompagnement technique et financier des communes à la plantation ou restauration de haies bocagères.
- Accompagnement technique et financier des communes à la création ou restauration de mares.
- Achat et mutualisation de matériels d'entretien alternatif pour les espaces verts des communes (broyeurs, brosses rotatives, etc.)
- Accompagnement à la mise en place de ruchers, de nichoirs et d'hôtels à insectes.

La mobilité durable

- Acquisition de véhicules peu consommateurs d'énergie et à faibles émissions de gaz à effet de serre pour les services de la collectivité.
- Développement de bornes électriques sur le territoire.

Camille Becquet (CCSB)

LA VIE DE L'ÉCOLE

La classe de Chrystèle Gonnachon, cycle 1, à Cenves.

La classe de Gwénaëlle Berger, cycle 3, à Cenves.

Le mot de la directrice

Cenves, petite école rurale, n'a rien à envier aux écoles de ville puisque chaque classe bénéficie d'un équipement numérique informatique conséquent :
- un VPI (Vidéo Projecteur Interactif) pour la classe de cycle 1 et un TNI (Tableau Numérique Interactif) pour la classe de cycle 3.
- un parc informatique composé de 6 postes en cycle 1 et 10 pc portables en cycle 3.

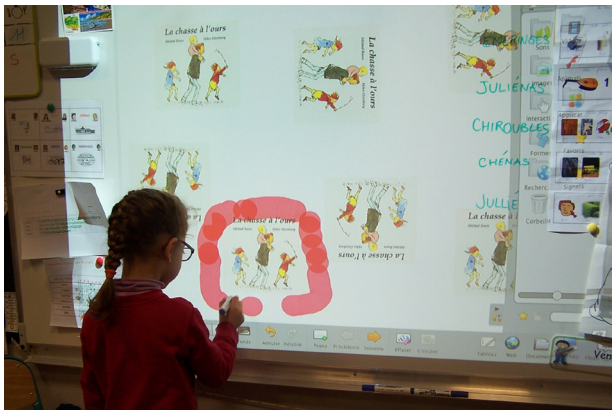

Visite du musée des Ursulines

Par ailleurs, même si Cenves paraît éloignée, géographiquement, des centres culturels, les divers projets des classes et du réseau Richesses ont permis d'aborder la culture sous différentes formes. Outre le travail pédagogique mené en classe, ces dernières années, les élèves ont pu se rendre sur différents lieux culturels : théâtres de Belleville et Mâcon, cinéma, médiathèque, visite historique de Mâcon, musée des Ursulines et prochainement musée de Brou à Bourg-en-Bresse pour le cycle 1 et spectacle musical à la Halle Tony Garnier pour le cycle 3.

Le cycle 2, à Serrières, se rend chaque année à la piscine et dispose également d'une intervenante en musique.
La seule ombre au tableau reste la baisse récurrente des effectifs qui risque de nuire à la vie de l'école.

Gwenaëlle Berger
Directrice de l'école de Cenves

Visite du musée des Ursulines

Visite de la médiathèque.

Visite de Mâcon.

La classe de Brigitte Paquette, cycle 2, à Serrières.

Des effectifs en baisse !

Depuis 4 ans, les effectifs de l'école sont en baisse continue.

Évolution des effectifs sur l'ensemble du RPI Cenves–Serrières

	Septembre 2013	Septembre 2015	Prévision 2016
Effectif total	58	54	52

Détails des effectifs par niveaux

	Maternelle – Cycle 1			Cycle 2		Cycle 3		
	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2
2015-16	4	6	4	7	7	9	8	9
2016-17	6	4	6	4	7	7	9	9

En ce qui concerne les effectifs de PS, nous nous basons, pour les prévisions, sur les naissances enregistrées dans chacune des mairies, en espérant que les parents inscriront effectivement leurs enfants au RPI.

On voit bien que les effectifs du cycle 3 sont plus nombreux que ceux du cycle 1. Ceci donne à penser que la baisse d'effectifs risque de se poursuivre, ce qui menace, à terme, l'existence même de l'école. Dans un contexte général de réduction des dépenses publiques, les fermetures de classe sont fréquentes. Est-il besoin de dire à quel point l'existence d'une école est vitale pour un village ? Le Conseil municipal invite donc tous les parents de jeunes enfants habitant la commune à inscrire leurs enfants dans les classes du RPI. Nous savons que la géographie de Cenves ne facilite pas les choses pour certains parents. Que ceux-ci n'hésitent pas à interpeler la commune et nous chercherons ensemble des solutions.

Plus largement, cette situation invite tous les habitants à s'approprier la question de l'avenir de notre village. C'est le sens de la décision du Conseil municipal d'inscrire Cenves dans la démarche Village d'accueil. Si vous partagez avec nous ce souci, et que vous êtes disposé à réfléchir et travailler sur cette question, faites-le savoir à la mairie ou à l'un des membres du Conseil municipal. Merci d'avance !

Sylvie Boyat et Murielle Larochette

L'ANNÉE 2015 EN PHOTOS

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

LES CONSCRITS 2015

L'ANNÉE 2015 EN PHOTOS

Le 11e salon artistique Cenv'arts, loisirs et culture

Le 11e salon artistique

Le 11e salon artistique

Les vendanges de l'humour

Les vendanges de l'humour

Le passage du Raid bleu

Les vendanges de l'humour

L'ANNÉE 2015 EN PHOTOS

Cérémonie en hommage aux victimes des dernières guerres au bourg de Cenves

La refection des routes

Cérémonie en hommage aux victimes des dernières guerres à Vieux-Château

Le repas des anciens

Les oeuvres du cycle 3

NOTRE COMMUNE DEVIENT « VILLAGE D'ACCUEIL » !

Cenves et plusieurs autres communes de la CCSB rejoignent un programme engagé dans le Beaujolais vert depuis 4 ans pour favoriser et organiser l'installation de personnes qui ont un projet de reprise ou de création d'entreprises, ou qui peuvent tout simplement travailler à distance grâce à Internet.

Qu'est-ce qu'un village d'accueil ?

C'est une commune qui a la volonté d'accueillir de nouveaux habitants : des familles qui vont vivre et travailler sur le territoire afin de contribuer à « garder en vie » nos villages (écoles, services, associations, mais aussi vie économique !).

La commune constitue un « comité village », composé d'habitants et d'élus. À Cenves, le comité est en cours de constitution. Si vous êtes intéressé, faites le savoir à la mairie. Le succès d'une telle opération dépend en grande partie de la mobilisation des habitants !

La première mission du comité est d'identifier les opportunités d'installation qui existent dans la commune : reprises d'entreprises ou d'activités, locaux vacants, terrain… qui seront mises en ligne sur le site Internet : www.beaujolais-vertvotreavenir.com.

Ensuite, il s'agit d'aider les nouveaux arrivants dans leur installation et leur intégration sur le territoire : connaissance du village, des associations, des lieux ressources pour la vie et les activités familiales : cela change tout quand on arrive et qu'on ne connaît personne !

Le réseau des villages d'accueil

Nous rejoignons, ainsi que d'autres communes de notre Communauté de communes (en rouge sur la carte), le réseau des 42 villages d'accueil déjà en place sur le Beaujolais vert (entre Monsols et Tarare : en vert sur la carte). Ce programme a permis

d'accueillir et d'accompagner une quinzaine de projets par an sur ce territoire, dans différents domaines d'activité :

- Des activités liées au web : création de sites Internet, télétravailleurs, vente de produits en ligne…
- Des professions libérales : architecture, ingénieurs-conseils, consultants…
- Des repreneurs de commerces : points de vente produits du terroir, bars, restaurants, hôtels, commerces de proximité…
- Des artisans et artisans d'art
- Des activités liées au tourisme : gîtes, chambres d'hôtes
- Des activités culturelles et artistiques
- Des activités agricoles (apiculture, plantes aromatiques, élevage…)

Un site Internet pour promouvoir notre territoire

www.beaujolais-vertvotreavenir.com

Offres d'activités, locaux disponibles, réseaux professionnels, filières en développement (filière bois, éco-construction, bio, circuits courts…) mais aussi écoles, gardes d'enfants, commerces, transports, vie associative… Ce site propose une mine d'informations précieuses pour préparer son projet d'installation sur le territoire dont il veut donner une image accueillante, souriante et dynamique !

Un accompagnement des porteurs de projet

Les candidat(e)s à l'installation bénéficient d'un accompagnement par des personnes qualifiées pour finaliser leur projet d'un point de vue économique, pour trouver les locaux nécessaires à leur activité ou leur habitation.

Les habitants sont les ambassadeurs du territoire !

Pour faire vivre ce réseau, le « bouche-à-oreille » est indispensable et chacun peut y contribuer ! Si vous avez connaissance de lieux à reprendre, de locaux, de foncier… Si vous connaissez autour de vous des personnes qui ont un projet qui pourrait se développer à partir de notre village ou des villages voisins et qui aimeraient être accompagnées, n'hésitez pas à vous rapprocher des membres du comité village ou de la mairie ! Et n'oubliez pas de partager avec vos amis, vos collègues de travail, vos parents éloignés, votre bonheur d'être habitant de Cenves !

Édith Tavernier

En savoir plus

contact@beaujolais-vertvotreavenir.com
www.beaujolais-vertvotreavenir.com
09 60 01 96 60

CENVES ET SA FORÊT

Comme nous l'avons déjà vu en 2011, la forêt est un élément fondamental de l'économie et du paysage à Cenves comme dans tout le Haut-Beaujolais.

Ceci n'a pas toujours été le cas puisque, selon les époques, nous sommes passés d'une forêt dense et impénétrable jusque vers l'an 1000 à des montagnes complètement pelées au 19e et début du 20e siècle.
Aujourd'hui, nous avons environ 1 450 hectares de forêt sur notre commune, ce qui est considérable. Mais cette forêt est morcelée entre de très nombreux propriétaires.

La commune possède elle-même plusieurs parcelles forestières qui se répartissent en un massif important venant border la D68 (Bouchacourt/Gerbet), et quelques parcelles plus petites sur la route de la Sibérie, la route de Juliénas, Rontécolon, la route de Saint-Jacques ou des parcelles éparses.

Cette forêt s'est constituée au fil des siècles, mais avec un apport important à la fin du siècle dernier dû à un achat à la famille Badinand.
Pourquoi cet achat ? Nous avions appris que cette famille allait probablement vendre et le conseil municipal ne souhaitait pas que cette montagne se retrouve plantée en douglas juste en regard du village. D'où cet achat pour conserver une zone de feuillus.

Par contre, dans un souci de bonne gestion, une petite parcelle vers la Sibérie fut plantée en douglas. Elle était peu visible.

Quant à la parcelle située vers la route de Juliénas, la commune a récolté quelques beaux résineux puis replanté en feuillus dits précieux : érables sycomores et chênes rouges.

Enfin Jo Denuelle nettoya et balisa vers l'an 2000 une parcelle proche de la route de la Sibérie qui s'était plantée naturellement en frênes.

Les essences les plus représentatives dans cette forêt communale sont les chênes (31%), les châtaigniers (22%), les douglas (18%) et les charmes (12%). Mais on y trouve aussi toute une flore allant de l'achillée millefeuille à la violette. L'ONF[1] a identifié 120 espèces végétales au total.

La faune, quant à elle, est aussi très variée et 22 espèces d'oiseaux différentes ont été reconnues telles que la mésange charbonnière ou la fauvette à tête noire.

Enfin, le gibier ne semble pas actuellement causer de dégâts trop considérables, cependant il faudra y veiller en cas de plantations nouvelles. Par ailleurs, les chasseurs entretiennent une petite culture à gibier au milieu de la Grande Montagne de façon à maintenir sur place quelques animaux sédentaires.
Actuellement, la forêt communale est gérée par l'ONF pour le compte de la commune. Elle a fait l'objet d'un plan de gestion qui prévoit les plantations, travaux forestiers et coupes à faire sur 15 ans.

1 ONF : Office National de Forêts.

Dans les cinq années à venir, on prévoit essentiellement quelques éclaircies et surtout du jardinage pour obtenir un mélange d'arbres de tous âges.

Cette gestion a quatre objectifs :

- conserver et améliorer si possible l'aspect environnemental de la commune
- développer la fonction de production en bois d'œuvre et bois de feu
- maintenir et améliorer la diversité biologique
- adapter autant que nécessaire notre forêt au changement climatique.

Il faut pour cela favoriser la diversité des essences, des structures du peuplement et des choix de traitement en futaie, taillis, etc. Le mode de traitement actuellement retenu est la « futaie irrégulière ».

Bien que la gestion ait été confiée à l'ONF, la commune est en relation constante avec tous les acteurs forestiers : CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), Département et Région, Syndicat forestier, Experts forestiers, Coforêt (coopérative) et tous les chasseurs.

En ce qui concerne ces derniers, Cenves a une particularité puisqu'il n'y a pas d'association communale, mais un nombre important de chasses particulières.
Or il est bien évident qu'un équilibre optimum doit être trouvé entre les besoins du gibier donc des chasseurs et les besoins des forestiers. Les deux parties peuvent et doivent coexister raisonnablement. Dans ce domaine, comme souvent, on peut y arriver par le dialogue.

Enfin, n'oublions pas les randonneurs. Nous avons la chance d'être dans une région à vocation touristique qu'il faut sans cesse améliorer. La forêt communale doit participer à l'accueil de nos hôtes et compléter l'effort fait par ailleurs (sentiers balisés, abris marcheurs, table d'orientation, gîtes, etc.) Et puis quoi de plus beau que cette forêt à l'automne avec des jaunes, des pourpres, des bruns et une multitude de couleurs à faire pâlir un peintre abstrait.

On voit ainsi que la forêt, et en particulier celle qui appartient à la commune, a un rôle très important à jouer dans la vie des habitants et des visiteurs. Rôle économique, rôle environnemental, rôle social, tout ceci s'inscrit dans un processus d'amélioration continu dit de « gestion durable ».

La forêt est un élément fort du développement local.

Paul des Boscs

UNE MUTUELLE NÉGOCIÉE pour nos villages

Les quatre communes de Cenves, Émeringes, Juliénas et Jullié se sont associées pour trouver un partenaire susceptible de proposer à leurs habitants une offre de mutuelle santé à des conditions avantageuses, parce que négociée collectivement.

Nos communes ou leurs CCAS ont accrédité l'association UNI'CITE qui a mis en place, avec le groupe Mutualiste UMC, une offre spécifique qui lui permet de proposer aux habitants et au personnel de nos quatre communes :

- des tarifs mutualisés très avantageux et notamment pour les seniors
- 4 niveaux de couverture possibles
- un accès sans limite d'âge ni questionnaire de santé
- une offre éligible à « l'Aide Complémentaire Santé »
- une offre éligible à la loi Madelin pour les commerçants et autres travailleurs non-salariés
- un accompagnement humain dans les explications et les formalités sous forme de permanence effectuées dans nos villages.

Des réunions d'information et des permanences ont été organisées dans les quatre communes de septembre à décembre et la proposition a été très bien accueillie.

Pour l'ensemble des quatre communes, le nombre de souscriptions s'élève à 73 contrats, ce qui représente 131 administrés soit 6,5% environ de la population. C'était l'objectif du courtier à 2 ans !

Pour Cenves plus particulièrement, 8 contrats « Duo » et 4 contrats « personne seule », soit 20 habitant(e)s, ont été signés. Six autres foyers n'ont pas pu contracter pour des raisons de délai, mais ont déjà prévu de le faire l'an prochain.

Pour les 72 premières personnes (âge moyen 68 ans) assurées au 28 octobre 2015, l'économie réalisée par assuré s'élevait à 670 € par an en moyenne. Cela représentait un gain de pouvoir d'achat sur nos quatre communes d'environ 49 000 € ! Dans l'attente des dernières statistiques, on peut estimer sur cette base que ce sont au moins 80 000 € de pouvoir d'achat que l'opération a déjà permis de gagner sur nos communes.

De nouvelles permanences vont être organisées l'an prochain dès le mois de février. Les dates seront communiquées sur le site Internet de la commune, en mairie et par le Rapid'Infos.

Pierre Tavernier

LE SITE INTERNET
www.cenves.org

Qui n'a pas son site Internet, du plus petit village à la grande métropole, en ce 21e siècle où la « com » domine notre vie quotidienne ? Chacun pianote sur son téléphone portable, sa tablette ou plus classiquement son ordinateur pour être au fait des dernières nouvelles.

Il faut dire qu'il se passe beaucoup de choses dans notre campagne à l'air si tranquille… Une exposition artistique, des rencontres entre les habitants, la fête de la musique, une randonnée pédestre, le passage du Raid Bleu, un spectacle humoristique, une soirée du Sou des écoles, les fêtes des hameaux, un concours de belote, des soirées cinéma… On souhaite bien sûr que la liste s'allonge chaque année.
Tous ces événements sont annoncés et commentés avec de nombreuses photos sur notre site.

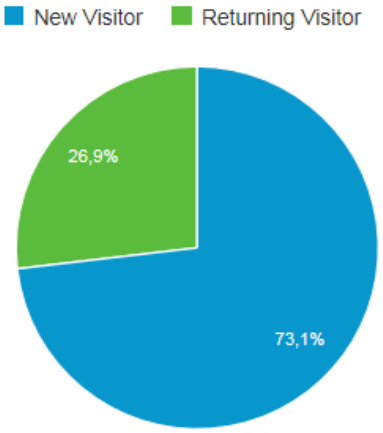

Pays	Sessions	% Sessions
1. France	11 824	86,40 %
2. Russia	628	4,59 %
3. United States	275	2,01 %
4. Brazil	128	0,94 %
5. Germany	86	0,63 %
6. Belgium	71	0,52 %
7. Switzerland	67	0,49 %
8. Mexico	62	0,45 %
9. China	55	0,40 %
10. Italy	41	0,30 %

Deux nouvelles rubriques ont été créées cette année, une page galerie de photos (paysages et personnes) et une page faune et flore (sauvage). Vous pouvez vous aussi participer à la vie du site et envoyer vos photos à sylviane.bugnano@wanadoo.fr.

Nos prédécesseurs qui ont lancé ce site l'ont très bien construit avec des rubriques claires et simples à consulter.
On peut ainsi trouver toutes sortes de renseignements administratifs, culturels, touristiques ou associatifs.

Faire connaître Cenves, c'est le but de cenves.org. En France bien sûr, mais aussi à l'étranger, et on est toujours très étonné de voir que des Américains ou des Russes se renseignent sur notre village !

10 010 personnes sont venues consulter les pages de cenves.org en 2015, ce qui représente 13 685 sessions, soit 46 017 pages consultées (du 23/02 au 31/12 avec les nouvelles statistiques).

Le premier lundi de chaque mois, les familles de Cenves qui se sont abonnées et de nombreuses autres personnes reçoivent la newsletter, un résumé des actualités de la commune.
Pour vous abonner, allez sur la page d'accueil du site et indiquez votre adresse mail.

Si bien conçu soit-il, notre site mérite d'être modernisé et mis au goût du jour pour encore plus d'efficacité. C'est ce que nous nous proposons de faire en 2016, afin d'attirer plus d'internautes et ainsi plus de touristes susceptibles de venir découvrir notre belle commune.

Jean Bugnano

COMITÉ DES FÊTES

Bilan très positif pour le Comité des Fêtes de Cenves en 2015 !

Les différentes manifestations organisées cette année ont été couronnées de succès.

24 mai 2015

Le remercie-marche a permis de rassembler tous les bénévoles qui ont aidé notre association à mener à bien la randonnée pédestre de 2014 : bonne humeur et plaisir de se retrouver ont été les mots d'ordre de cette journée très enrichissante par ses divers échanges.

11 octobre 2015

C'est le jour de notre manifestation la plus importante : la marche annuelle du Comité, baptisée désormais « Rando des 4 montagnes ». Victime de son succès, le comité a accueilli 720 marcheurs. Inespéré, car la météo, sans être mauvaise, n'était pas non plus spécialement clémente ! Mais les randonneurs étaient bien présents, malgré le brouillard et un soleil très timide. Cette année encore, ils ont dû faire leur choix entre quatre circuits : 7, 13, 19 et 25 kms pour les plus chevronnés.

Les raisons de ce succès ?

- une date bien ciblée, d'une part, puisque les communes des alentours n'organisaient pas de manifestations ce jour-là.
- plus de pub, d'autre part : des annonces ont été faites dans les journaux et sur les ondes des radios locales, et des invitations ont été envoyées par Internet aux randonneurs de 2014 nous ayant laissé leur adresse mail lors de la tombola.

Petit bémol : aux heures de pointe, l'attente a pu être importante lors de l'accueil des marcheurs. Nous devrons donc revoir notre organisation et battre la campagne pour réunir plus de bénévoles. En effet, pour faire face à un tel afflux, il aurait fallu être plus nombreux, car même avec la meilleure volonté du monde...
Quoi qu'il en soit, un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidés. Nous leur donnons rendez-vous pour le remercie-marche, le 15 mai 2016.

Si vous souhaitez rejoindre le Comité des Fêtes, pas besoin de CV, pas de concours d'entrée : votre bonne humeur et votre bonne volonté suffiront. Nous vous accueillerons avec plaisir.

30 octobre 2015

Le Comité et quelques bénévoles ont participé à l'accueil d'une étape du Raid Bleu à Cenves. La vente d'assiettes de charcuterie aux participants du Raid a dégagé un bénéfice.

Le Comité des Fêtes tient à remercier la municipalité pour son aide précieuse, pour le prêt des salles et son soutien permanent et sans faille. Soulignons également la gentillesse des secrétaires de mairie et des conseillers. Encore merci !

Tous nos vœux pour 2016,
et rendez-vous le 9 octobre pour la randonnée.

Annie Santenard
Secrétaire du Comité des Fêtes

CENV'ARTS, Loisirs et Culture

En 2015, un nombre croissant de familles et d'adhérents individuels ont soutenu notre association, manifestant l'intérêt qu'ils portent à l'action culturelle diversifiée qui leur a été proposée au cours de l'année. Merci à eux qui justifient ainsi les efforts de toute une équipe de bénévoles motivés.

LES ACTIVITÉS

Des professeurs certifiés animent yoga, guitare pour enfants et adultes, arts plastiques et gymnastique pour adulte. Si le cœur vous en dit, vous pouvez encore vous inscrire.
Les activités se déroulent dans les locaux prêtés par la municipalité qui soutient aussi notre action par une subvention.

Le projet de cours de danse de salon n'a pas trouvé un écho suffisant parmi vous pour que nous puissions lancer l'activité. Mais si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Karine Gribensky (03 85 35 85 28). Nous n'avons pas renoncé à inclure le hip-hop ou la découverte de l'œnologie dans nos projets.

La Fédération des Foyers Ruraux assure nos manifestations et nos bénévoles et nous fait également de la publicité sur ses mails et dans sa brochure « Barouf en Clunisois ».

LA BIBLIOTHÈQUE

Face à l'entrée de la salle des fêtes, la bibliothèque est ouverte tous les samedis de 10h à midi.
Il suffit d'être adhérent à l'association et vous pouvez emprunter gratuitement parmi les 6 300 ouvrages qu'elle contient :

- Romans, classiques ou récents, avec des auteurs qui font l'actualité en librairie. Une section propose des romans policiers et une autre de la science-fiction.
- Ouvrages jeunes publics dès 2 ans et jusqu'aux pré-ados.
- Livres d'art, documentaires et revues.

Il serait dommage qu'un fond de cette importance ne profite pas au plus grand nombre, c'est pourquoi nous vous y attendons avec impatience.

Les responsables, Adèle Jambon, Nicole Joseph, Josiane Pelletier, Claude Devillard, René Joseph, Catherine Raymond, Monique Chandavoine, Gisèle et Martial Dubaux, accueilleront volontiers ceux qui voudraient participer aux permanences du samedi. (Contact 04 74 04 64 56 ou mgdubaux@hotmail.fr)

7e FÊTE DE LA MUSIQUE

Elle s'est déroulée le 19 juin avec la participation des élèves du R.P.I., les guitaristes de l'association, les chanteurs de Cenves et l'Harmonie de Tramayes. La paëlla géante préparée par le restaurant de Cenves a restauré 235 convives satisfaits de cette nouvelle formule.

11e EXPOSITION ARTISTIQUE CENV'ARTS

Elle avait pour thème « Reflets » avec la participation de 39 artistes, du 14 au 17 mai 2015.

Nous avons reçu 700 visiteurs et 13 œuvres ont été achetées. Outre nos sponsors, nous remercions l'association « Villages en vie », les producteurs de fromages de Cenves, les restaurateurs de Cenves et de Serrières et le Conseil municipal.

LE CINÉMA

Les séances en 2016 ont lieu à 20h30 le premier mardi de chaque mois avec des films récents.
Tarifs : adulte 4€50 ; enfant 2€50.

Prochains films
2 février : *L'étudiante et Monsieur Henri*
1er mars : *Seul sur Mars*.
Une séance gratuite en plein air sera organisée le vendredi 1er juillet à 21h.

Trois documentaires réalisés par Christine Doridon ont été projetés en 2015 et nous aurions aimé un plus grand nombre de Cenvards pour voir ces œuvres originales et de grande qualité.

VENDANGES DE L'HUMOUR

Le 8 novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir, pour la première fois à Cenves et dans le Rhône, un spectacle du « Festival des Vendanges de l'Humour » organisé en Mâconnais depuis 18 ans.

Environ 180 personnes ont pu découvrir Victor Rossi, humoriste lyonnais, dans son one man show « *Qui m'aime me suive* ». Il y aborde sans concession des sujets aussi divers que la finance internationale, le rap ou la bêtise télévisuelle, déclenchant rires et applaudissements nourris. La soirée s'est terminée autour de la buvette et d'une assiette gourmande de produits du terroir.

Merci au président des « Vendanges de l'Humour » Fabien Ruggieri et à toute son équipe sympathique et efficace qui ont grandement contribué à la réussite de cette joyeuse manifestation.

PROJETS POUR 2016

La 12e exposition artistique du 5 au 8 mai 2016 aura pour thème « Bizarre » (par le sujet, le cadrage, le choix des couleurs ou pour toute autre raison qui rendrait les œuvres surprenantes, drôles, incongrues, décalées, poétiques, inattendues, improbables, fantastiques, étranges, abracadabrantes, anormales, étonnantes, excentriques, extraordinaires, extravagantes, fantaisistes, grotesques, insolites, saugrenues, etc.) Le peintre international Gérard Jacquet de St Nizier honorera ce douzième salon Cenv'Arts de sa présence.

La fête de la musique est programmée le 17 juin sur les mêmes bases que l'année dernière.

Nous vous attendons nombreux à ces manifestations qui animent et enrichissent la vie culturelle et de loisirs de notre commune, attirent de plus en plus de visiteurs extérieurs et font ainsi connaître et apprécier notre village.

Les Vendanges de l'Humour reviendront à Cenves début novembre. La date reste encore à définir.

Nicole Trunde et Martial Dubaux

Présidente : Nicole Trunde
Adjoint : Didier Chandavoine
Trésorière : Mylène Mansiat
Adjointe : Catherine Brunier
Secrétaire : Christine Doridon
Adjoint : Jean Bugnano

SOU DES ÉCOLES

du RPI Cenves-Serrières

Merci à Mme Mélanie Alves Silvestre, nouvelle vice-présidente et deux nouveaux membres actifs : M. Arnaud Pipier et Mme Prévot Sylviane, qui nous ont rejoints à la dernière assemblée générale. À cette occasion, nous avons présenté des comptes positifs, malgré des bénéfices légèrement en baisse.

Comme tous les ans, je remercie le Bureau de l'association pour le travail qu'il fournit tout au long de l'année ainsi que tous les parents qui aident au bon déroulement des manifestations. Ces manifestations permettent de financer une partie de l'activité piscine, les cadeaux que le père Noël apporte à l'école et une partie des rencontres et sorties des élèves dans le cadre du Réseau Richesses ou des projets des institutrices.

Petit retour sur les manifestations depuis le dernier bulletin

- En janvier, la vente de galettes a eu lieu au « Dirose » pour Serrières. À Cenves, l'installation d'une buvette a permis un moment de convivialité apprécié par tous.
- Le loto a été globalement moins fréquenté malgré une hausse du budget des dotations et une participation plus importante des parents. Le bilan financier est positif, mais en baisse. Nous remercions les producteurs, artisans et tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce loto qui est la plus importante de nos manifestations.
- Nouveauté de l'année, le repas dansant a offert à ceux qui le désiraient la possibilité d'opter pour des Bressiflettes à emporter. La soirée fut simple et conviviale. La fréquentation du repas en lui-même reste minime tout de même !
- L'année scolaire a débuté par une très belle vente de pizzas de chez « Pâte à choux » avec de bons retours.
- Comme l'année précédente les enfants ont eu la visite du père Noël à l'école, avec hotte et cadeaux.

Notez dès à présent les dates de nos prochaines manifestations sur le calendrier joint au bulletin. Nous comptons sur votre participation et espérons vous voir à ces occasions et dès le 13 mars 2016 pour notre loto annuel à la salle des fêtes de Serrières.

Aurélie GUYAMIER
Présidente.

RESTAURANTS SCOLAIRES

Cenves-Serrières

Les restaurants scolaires du RPI Cenves-Serrières sont dirigés depuis avril 2014 par une seule association composée de parents bénévoles qui assurent : gestion administrative et animation des cantines, suivi et accompagnement des cantinières, facturation des repas, gestion financière et recherche de fonds.

L'association est dirigée par un Conseil d'administration de huit membres élus par l'Assemblée Générale. Chaque parent d'élève peut, s'il le souhaite, entrer au Conseil d'Administration lors de l'A.G. annuelle qui se tient en janvier.

Les deux cantinières, Nicole Duperret et Blandine Ferret, assurent les commandes auprès des fournisseurs, la réception des livraisons, la préparation et le service des repas et l'entretien des locaux. A Cenves, Sylviane Bugnano vient en aide au service des plus petits. Nous les remercions vivement pour la qualité de leur travail et leur dévouement auprès des enfants !

Les menus, élaborés par les cantinières avec un membre du Bureau, respectent un plan alimentaire strict. Vous pouvez les consulter sur le site Internet de Cenves : www.cenves.org (rubrique Vie Associative / Restaurant Scolaire).

Les Communes, que nous remercions, mettent les locaux des cantines à disposition et contribuent au financement par les subventions annuelles et divers investissements.

L'association compte aussi sur les bénéfices des manifestations qu'elle organise. Notez dès à présent les dates figurant sur le calendrier joint au bulletin. Participez à ces manifestations qui contribuent au financement de l'association ! Apportez votre aide si vous le pouvez pour leur mise en œuvre !

Le bénévolat est un investissement personnel et collectif important et il n'est pas facile pour les membres actifs de l'association de rester motivés lorsque trop peu de parents se sentent concernés. Aussi nous remercions celles et ceux qui apportent leur aide pour l'organisation des manifestations, pour la recherche de lots, ou tout simplement en faisant acte de présence le jour J !

La cantine scolaire est un service indispensable à la vie de notre village. **À nous tous** de le faire perdurer !

Nous remercions l'école de musique du Val Lamartinien pour sa participation à notre méchoui de juin dernier, ainsi que les restaurants « Le Dirose » et « Dargaud » pour l'aide et le soutien qu'ils nous apportent tout au long de l'année, en particulier lors du concours de belote et du méchoui. Enfin, nous n'oublions pas de saluer les généreux donateurs qui se sont fait connaître à diverses occasions.

Les membres du bureau restent à votre écoute. Vous pouvez nous contacter à tout moment à l'adresse suivante : cantinecenvesserrieres@gmail.com

Marie-Line HOMMEY
Secrétaire du Bureau

Les dates à retenir ...
15 avril Vente de tarte au sucre
11 juin Méchoui / pétanque
18 décembre Belote

AMITIÉS D'AUTOMNE

Repas du club chez Dargaud.

Notre petite association continue ses activités : la galette des rois pour bien débuter l'année, puis les jeux (cartes, scrabble, tarot, etc.) le premier mercredi du mois et l'activité boules, tous les mercredis si le temps le permet.

Comme l'an dernier, ceux qui le souhaitaient ont profité d'une sortie dans la Drôme avec le club de Fuissé-Chânes. Au programme : passage à la maison de la céramique à Saint-Uze, avec une démonstration des différentes étapes de fabrication, puis visite d'une exploitation fruitière et d'une distillerie à Morans en Valloire.

Sortie à Propières.

Rendez-vous gastronomique à Propières, puis après-midi détente autour du plan d'eau aménagé de la commune.
Nous sommes retournés marcher à Villié-Morgon à l'invitation du club.

Sortie à Propières.

Comme il est de coutume, nous avons fait honneur à la cuisine de notre chef Cédric et partagé la bûche pour clore l'année.

De nouveaux retraités (ou non) nous ont rejoints. Nous les avons accueillis avec plaisir.

Si vous aussi souhaitez partager une ou des activités, passez nous voir, cela ne vous fera pas vieillir plus vite !

Sortie dans la Drôme.

Une pensée pour ceux, anciens et fidèles du club, qui nous ont quittés et toute notre amitié à leurs familles.

Nicole Joseph

DU CÔTÉ DE CHEZ DARGAUD

Voici quelques recettes qui vous permettront de faire face à un été bien chaud...

Taboulé

400g de semoule moyenne
500g de tomates
250g d'oignons
125g de poivrons verts
125g d'huile d'olive
1 jus de citron
Quelques feuilles de menthe

Hacher bien fin au couteau (ou au robot) les tomates, les oignons, les poivrons verts et verser le tout sur la semoule avec l'huile d'olive, le jus de citron et les feuilles de menthe émincées bien fines. (La menthe peut être remplacée par du basilic ou du persil). Assaisonner avec du sel, du poivre. Bien mélanger et réserver au frais 12 heures minimum.

Salade de melon au gingembre

100g de sucre
50g de gingembre
3 jus de citron
50g d'eau
4 feuilles de gélatine

Éplucher et émincer bien fin le gingembre. Mettre les feuilles de gélatines à réhydrater dans de l'eau froide. Porter l'eau à ébullition et y plonger le gingembre, le sucre, le jus de citron et la gélatine que vous aurez légèrement pressée. Laisser tiédir et verser la gelée sur des cubes de melons. (Vous pouvez panacher avec des cubes de pastèques). Disposer le tout dans des gros verres à vin. Réserver 6 heures au frais. Servir en entrée avec du jambon cru ou en dessert avec un verre de crémant ou de rosé. (Le gingembre peut être remplacé par de la citronnelle ou de la menthe poivrée).

Bon appétit

Cédric Lavis

Cenves

Un site, une histoire, un art de vivre

Un beau livre en couleur agrémenté de nombreuses photographies qui retrace l'histoire de la commune et de ses habitants, et qui met en avant les exceptionnels atouts de ce site du Haut-Beaujolais avec ses circuits de randonnées réputés, ses gîtes et ses fermes qui ont gardé le goût de l'authenticité.

Découvrez ou faites découvrir autrement notre commune.

Un cadeau original

Faites plaisir à vos proches en leur offrant ce petit trésor d'histoire, de culture et de paysages somptueux.

Si vous n'avez pas encore votre exemplaire du livre sur la commune de Cenves, vous pouvez vous le procurer à la mairie, au restaurant Dargaud chez Élodie et Cédric, au prix de 22 €.

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

Les conscrits 2016

Si vous êtes conscrits (classe en 6) ou demi-décade (classe en 1), vous êtes cordialement invités à participer au banquet programmé le 9 avril à la salle des fêtes de Cenves. Il sera préparé par le restaurant Dargaud.
L'organisation des conscrits 2016 est coordonnée par Gilles Maître gillesmaitre@wanadoo.fr

Maison du Fromage

Après une interruption d'activité en 2015, la Maison du Fromage va rouvrir ses portes le dimanche 6 mars 2016. Elle sera ensuite ouverte tous les dimanches et jours fériés de 10h à 19h sans interruption. Madame Christine Gay, la nouvelle exploitante, ancienne productrice de fromages, proposera à la vente des produits locaux : fromages de Cenves, confitures, miels, huiles, bières, limonades, jus de fruits, sirops, safran, vins, crémants, biscuits, chocolats, cardons, tisanes, colis de bœuf et volaille sur commande.

Rencontres Cenvardes

Le Conseil municipal vous invite à participer aux rencontres cenvardes, occasions de rencontres et d'échanges conviviaux pour parler de nous et de notre village autour d'une brioche et d'un verre entre habitants de la commune, dispersés à l'année sur nos 2 700 ha !

Le dimanche 6 mars à 11 heures à l'occasion de la réouverture de la Maison du Fromage.
Le dimanche 22 mai à 16 heures.
Le dimanche 25 septembre à 16 heures.

Tables et bancs

Le Conseil municipal a décidé d'acquérir 10 tables et 20 bancs pouvant être utilisés en extérieur afin de mettre ce mobilier à la disposition des associations de la commune et des habitants pour les fêtes de hameaux, fêtes de voisins, événements familiaux. Le Comité des fêtes a accepté de stocker ce matériel et d'en assurer la gestion. Nous le remercions.

A.I.A.S.A.D., le sens du service et de la proximité

l'Association Intercommunale d'Aide et de Soins A Domicile accompagne à domicile, au quotidien, 7 jours sur 7, les personnes rendues dépendantes par l'âge, la maladie ou le handicap.
Tél. : 04 74 69 27 72 - www.aideetsoinsbeaujeu.fr - aiasad.beaujeu@wanadoo.fr

La MARPA « La Fleurisienne », Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie, a ouvert ses portes en janvier 2011. Au centre de la commune de Fleurie, c'est une maison non médicalisée qui accueille des personnes de 60 ans ou plus, autonomes ou en perte d'autonomie. Elle est habilitée à l'aide sociale par le département du Rhône.
Tél. : 04 74 69 51 93 - www.marpa-lafleurisienne.fr - marpa.lafleurisienne@orange.fr

MISSION PLATES-BANDES

Des plates-bandes remplies de belles fleurs d'avril à novembre sans entretien et sans arrosage, ça vous tente ? Voilà quelques pistes pour atteindre ce défi.

Les vivaces, c'est plus coriace

Contrairement aux annuelles qui ne nous enchantent qu'une saison, les vivaces résistent à l'hiver cenvard en emmagasinant des réserves dans leur système racinaire très développé. Les vivaces se plantent à l'automne et une fois bien établies, ce sont des championnes de robustesse : peu gourmandes en eau, résistantes au gel comme à la canicule, les essayer c'est les adopter !
Portraits de quelques stars que vous retrouverez dans les plates-bandes du village. Elles ont été achetées à la pépinière du Lac des Sapins.

Gaura lindheimeri

Geranium sanguineum 'elsbeth'

Verbena Bonariensis

Le paillage limite de moitié l'arrosage et de 80% le temps de désherbage

Fin juin, l'été est arrivé ! C'est le bon moment de pailler pour protéger le sol, garder l'eau et éviter l'enherbement. Avant de pailler, bien désherber avec les racines, aérer le sol avec un bon binage et arroser généreusement. Une fois nettoyé, couvrir le sol de feuilles mortes ou de copeaux de bois (non résineux). Pour le potager, optez plutôt pour de la tonte de gazon qui se décompose plus vite ou de la paille qui est plus facile à enlever.

Une équipe de choc

Des plantes robustes et du paillage c'est déjà pas mal mais avec une équipe pour nettoyer, tailler et planter dans la bonne humeur, c'est encore mieux ! Merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour le fleurissement de la commune.

Les plantes vous intéressent et vous souhaitez nous rejoindre ? Soyez les bienvenues ! Vous retrouverez les dates d'intervention de l'équipe dans le planning des événements au centre du bulletin.

Pour tout renseignement contactez Stéphanie Liey au 04 26 74 10 89.

Stéphanie Liey et Claire Desmartin

Merci à nos sponsors

AECI

BALME FORAGES

Station d'épuration, postes de relevage, récupération eau de pluie, pompes, forage de puits et fonçage horizontal

EPUR BIOFRANCE

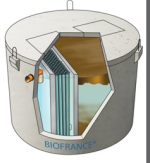

ZA La Fontaine - 01290 CROTTET
Tél : 03 85 31 17 26
Fax : 03 85 31 17 30
renaud@aeci01.fr - www.aeci01.fr

SARL MOLLICHELLI

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

2 Lot Plein Soleil - 71520 TRAMAYES
Tel. 03 85 50 57 08 - Port. 06 72 04 33 94
francois.mollichelli@orange.fr

SARL au capital de 10 000 euros
SIRET 523 229 839 000 15 MACON

GUERIN PRIMEURS

14 PLACE DU CHAMP DE FOIRE
71520 TRAMAYES

03.85.50.51.45

GUERIN FRÉDÉRIC
FRUITS ET LEGUMES

---

gan ASSURANCES

Jean-Marc BOURLIER EIRL
Agence de Mâcon
112 rue Rambuteau
BP 60093
Tèl : 03 85 38 18 67
j.bourlier@gan.fr
intermédiaire en opérations de banque
www.orias.fr - N° 07 001 865

Pour mieux nous connaître, rejoignez-nous sur :
www.assurances-macon-bourlier-gan.fr

Assuré d'avancer

SARL MANSIAT

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE VENTILATION
ÉNERGIES NOUVELLES

71960 PIERRECLOS
Tél : 03 85 35 72 91 Fax : 03 85 35 73 43
mansiat.daniel@orange.fr

JRotival

Plâtrerie - Peinture

Projets de constructions et rénovations

Tèl. 03 85 50 51 06 - Port. 06 77 78 26 89
Fax 03 85 50 57 93 - rotivalj@orange.fr

6, route des Pierres Blanches - 71520 TRAMAYES

PLAQUISTE

REVÊTEMENTS
SOLS ET MURS

RAVALEMENT
DE FAÇADE

DÉCORATION
INTÉRIEURE
EXTÉRIEURE

ISOLATION
INTÉRIEURE
EXTÉRIEURE

---

04 74 04 61 39

RODRIGUES José
Artisan menuisier

- Fenêtres, portes, volets sur mesure. Bois, PVC.
- Aménagement de placards
-Parquets

06 11 54 10 90
71850 Charnay-lès-Mâcon

Lettres & Mots

Christine Doridon

Écrivain public
Biographe

06 09 20 22 85
www.lettresetmots.com

Naissances 2015

Ambre Thanh Kermarrec
né le 6 février 2015

Emma Justino
née le 8 août 2015

Cassandre Pipier
née le 16 décembre 2015

Mariages 2015

Dorothée Éliane Marie Guenot
& Pierre Louis Dégrange
le 6 juin 2015

Émilie Rachel Mocellin
& Hubert Édouard Marie Rendu
le 3 octobre 2015

Man Tong
& Mathieu Benjamin Nicolas Saintes
le 6 juin 2015